



La plateforme européenne de participation des enfants

Fiche d'information



Les enfants ont le droit de donner leur avis. L'Union européenne veut connaître cet avis et en tenir compte dans les décisions importantes.



En 2021, l'Union européenne a approuvé un nouveau plan d'action relatif aux droits de l'enfant. Un des principaux objectifs de ce plan est de veiller à ce que les enfants, dans toute l'Europe, soient écoutés et pris au sérieux. La plateforme de participation des enfants (ou pour faire court, «la plateforme») fait partie de ce plan.



La plateforme sera un espace sûr où les enfants donneront leur avis sur la législation et les politiques européennes. Elle permettra aussi d'échanger des conseils.

La plateforme sera divisée en quatre parties



Les membres: Les enfants et les organisations qui défendent les droits de l'enfant et qui souhaitent partager leur point de vue sur le travail de l'Union européenne



Le panel d'enfants: Un groupe de 10 à 20 enfants qui orienteront le travail de la plateforme



Le comité consultatif: Des adultes et des enfants issus d'organisations européennes qui soutiennent la participation des enfants



Le secrétariat: Des adultes qui feront fonctionner la plateforme

Rejoignez la plateforme européenne de participation des enfants!



Pour devenir membre, votre organisation devra remplir un formulaire de candidature. Tous les enfants de votre organisation pourront alors accéder à la plateforme.